Réseau thématique soutenu par le FRQS

Programme 3.6 — Stage national ou international pour les étudiant(e)s au doctorat, en partenariat avec le milieu d'accueil 2023-2024	
Vérifications préalables à l'évaluation scientifique de la demande par la personne présidente du comité du programme 3.6 avec le bureau de coordination	
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ	
Effectuer un stage de recherche en lien avec l'adaptation-réadaptation, dans une université ou un laboratoire de recherche reconnu à l'extérieur de la province du Québec. La personne candidate y sera présente physiquement.	OUI/NON
Être inscrite ou inscrit à temps complet au Québec dans un programme offrant une formation avancée en recherche menant à l'obtention d'un diplôme de doctorat[1]	OUI/NON
Être membre étudiante ou étudiant du REPAR	OUI/NON
Ne pas avoir dépassé le nombre de sessions régulières de son programme d'études, lors de la soumission de la demande (c.-à-d. 12 trimestres au doctorat)	OUI/NON
Le stage de recherche est prévu dans les six mois suivant l'octroi de la bourse	OUI/NON
Ne pas avoir été financé(e) antérieurement durant ses études de doctorat	OUI/NON
La directrice ou le directeur de recherche de la personne étudiante est sa directrice ou directeur principal, est une personne membre régulière du REPAR et soutient uniquement cette candidature	OUI/NON
Le CV de la personne candidate est un CV commun canadien, de format FRQS, FRQSC, FRQNT, IRSC, CRSH ou CRSNG, inclut les publications/contributions et a été mis à jour dans son profil de membre du REPAR	OUI/NON
La demande complète et contient tous les éléments requis	OUI/NON
Commentaires :	

1. Les personnes admises dans deux établissements universitaires distincts (incluant un établissement hors Québec) dans le cadre d'une cotutelle et effectuant des travaux de recherche en alternance entre ces deux établissements peuvent uniquement soumettre leur candidature à ce programme si elles visitent un établissement universitaire différent de ceux liés par la cotutelle

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Ce programme vise à soutenir des personnes étudiantes membres du REPAR dans la réalisation d'un stage de recherche national ou international dans le domaine de l'adaptation-réadaptation. Pour la personne étudiante, ce stage représente une occasion de créer ou renforcer un réseau de contacts et de développer de nouvelles aptitudes en lien avec la recherche en adaptation-réadaptation hors Québec. Ce stage doit avoir un impact sur la carrière de la personne étudiante[1] et sur les activités de recherche de la directrice ou du directeur de la personne étudiante.

[1] Tel que mesuré par exemple par la production d'une publication supplémentaire, l'apprentissage d'une nouvelle méthode de laboratoire nécessaire au projet de recherche en cours, la préparation d'un éventuel postdoctorat, etc.

Critères généraux	Critères spécifiques	Notes (100 points)
1. Faisabilité du stage proposé (lien entre les objectifs, les activités prévues et l'échéancier) (25 points)	A. Réalisme des objectifs par rapport à l'échéancier proposé	/8
Commentaires :		
	B. Cohérence entre les objectifs et les activités prévues	/9
Commentaires :		
	C. Réalisme du budget	/8
Commentaires :		
2. Pertinence pour la personne candidate, en lien avec son plan de carrière comme future chercheuse en adaptation-réadaptation (25 points)	A. Qualité de l'expertise qui sera développée	/9
Commentaires :		
	B. Cohérence avec le plan de carrière de la personne candidate	/8
Commentaires :		
	C. Possibilités de retombées scientifiques pour la personne candidate (publications, conférences et présentations)	/8

Commentaires :		
3. Impact sur les activités de la directrice ou du directeur de recherche (potentiel de développement d'une collaboration à long terme avec le laboratoire d'accueil) (20 points)	A. Potentiel de développer une collaboration de recherche et plus-value du stage pour la directrice ou le directeur et son laboratoire	/20
Commentaires :		
4. Qualité du dossier de recherche de la personne candidate (15 points)	A. Publications, conférences et présentations	/5
Commentaires :		
	B. Bourses, prix et distinctions	/5
Commentaires :		
	C. Dossier universitaire	/5
Commentaires :		
5. Qualité du dossier de la chercheuse ou du chercheur du milieu d'accueil (15 points)	A. Encadrement proposé	/10
Commentaires :		
	B. Publications, conférences et présentations	/5
Commentaires :		
Total des notes (100 points)		**/100**